

LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE S'APPLIQUENT A TOUS LES CONTRATS DE VENTE ET DE SERVICE CONCLUS PAR NEATEM.

LES TERMES « CLIENT » ET « ACHETEUR » SONT INTERCHANGEABLES ET DESIGNENT LA PERSONNE MORALE QUI CONTRACTE AVEC NEATEM.

1. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de Neatem et de son Client dans le cadre de la vente des marchandises et de la prestation de services (« les Services »).

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tous les Services rendus par le Prestataire auprès des Clients, quelles que soit les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat.

Toute commande de Services implique l'acceptation sans réserve de l'Acheteur des présentes Conditions Générales de Vente.

Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs du Prestataire sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment.

Le Prestataire est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

2. OUVERTURE DE COMPTE CLIENT

Un Compte Client est créé par Neatem à l'enregistrement et à l'acceptation de la première Commande du Client.

3. COMMANDE

La Commande désigne la commande passée par le Client ou l'acceptation par ce dernier d'une offre commerciale émise par Neatem. Les ventes de Services ne sont parfaites qu'après établissement d'un devis et acceptation expresse et par écrit par le Client.

Les Commandes sont fermes et définitives dès leur émission. Le Client ne peut pas les annuler ou refuser leurs livraisons.

4. PRIX

Les prix des marchandises vendues ou des prestations sont ceux en vigueur au jour de la Commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande. Neatem s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la Commande.

La première Commande est payée comptant.

5. RABAIS ET RISTOURNES

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que Neatem serait amenée à octroyer

compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'Acheteur de certaines prestations lorsque cela est applicable.

Cette clause ne fait naître pour Neatem aucune obligation et sa mise en œuvre reste à son entière discrétion.

6. ESCOMPTE

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

7. MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement des Commandes s'effectue soit par chèque soit par virement sur le compte bancaire de Neatem. Le mode de règlement est précisé sur la facture.

8. RETARD DE PAIEMENT

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà de la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard égales à trois (3) fois le taux d'intérêt légal seront dues par le Client. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises ou de délivrance des services.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune formalité ni mise en demeure préalable ne soit nécessaire. Le Client sera également redevable d'une indemnité pour frais de recouvrement dont le montant est fixé par décret à quarante (40) euros.

9. DEFAUT DE PAIEMENT

En cas de rejet d'un chèque ou de tout autre moyen de paiement, le Client se verra imputer des frais de gestion de dossier s'élevant à quarante (40) euros Hors taxe. A la date du règlement portée sur la ou les facture(s), l'Acheteur devra en sus du montant au principal et accessoire, payer des frais de gestion de recouvrement en cas de défaut de paiement supérieur à :

- 10 jours : 20 euros HT ;
- 20 jours : 30 euros HT ;
- 30 jours : 50 euros HT ;
- Au-delà de 50 jours : 100 euros HT.

10. CLAUSE PENALE

En cas de non-paiement à échéance, le Client sera déchu du bénéfice du terme et Neatem pourra exiger le paiement immédiat du solde du prix

restant dû. Dans ce même cas, Neatem pourra de surcroît réclamer au Client, à titre de clause pénale, une indemnité correspondant à 25% de ce solde.

11. CLAUSE RESOLUTOIRE

Si dans les quinze (15) jours qui suivent la mise en œuvre de la clause « Retard de paiement », l'Acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de Neatem, ainsi qu'à l'application de la clause pénale.

12. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Neatem conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires.

13. LIVRAISON

La livraison est effectuée soit (i) par la remise directe de la marchandise à l'Acheteur ; (ii) par l'envoi d'un avis de mise à disposition à l'attention de l'Acheteur ou (iii) par tout autre moyen prévu lors de la Commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la Commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'Acheteur à :

- L'allocation de dommages et intérêts ; et/ou
- L'annulation de la Commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'Acheteur.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de livraison à réception desdites marchandises. La responsabilité de Neatem ne peut en aucun cas être recherchée, seul le transporteur est responsable. L'Acheteur s'engage donc à agir à l'encontre du transporteur et non à l'encontre de Neatem.

Dans tous les cas, ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les trois (3) jours suivant la livraison, par courrier recommandé avec accusé de réception. Le Client permettra alors à Neatem de vérifier la marchandise. Aucun retour ne sera accepté sans l'accord express et écrit de Neatem.

14. DONNEES PERSONNELLES

Neatem s'engage à collecter et traiter l'ensemble des données à caractère personnel collectées auprès des Clients en conformité avec toutes les législations et réglementations en vigueur relatives à la protection des données à caractère personnel et applicables au traitement desdites données, en ce compris de

manière non exhaustive, avec (i) la Loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée et (ii) le Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 (RGPD).

15. FORCE MAJEURE

La responsabilité de Neatem ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la fourniture de la prestation imputable au Client, ou en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

16. Imprévision

Les Parties excluent expressément l'application du régime légal de l'imprévision.

17. Droit de propriété intellectuelle

Le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés en vue de la fourniture des services. Le Client s'interdit toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation écrite et préalable de Neatem.

18. LOI APPLICABLE

Les présentes et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

19. TRIBUNAL COMPETENT

En cas de contestation de quelque nature que ce soit, les Parties conviennent de trouver une solution amiable à leur différend, dans un délai d'un (1) mois, à compter de la réception de la lettre recommandée avec demande d'avis de réception exposant la contestation.

Si au terme de ce délai, les parties n'arrivent pas à se mettre d'accord, le litige sera porté devant le tribunal de commerce du Siège Social du Prestataire, même s'il y a pluralités de défenseurs ou appel en garantie.

20. RENONCIATION

Le fait que l'une ou l'autre des Parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque du contrat ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.

21. VALIDITE

Les présentes Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.